

Particuliers

UNE QUESTION SUR UN SUJET BANCAIRE OU D'ASSURANCE?

Info Banque-Assurance, qu'est-ce-que c'est?

Vous vous interrogez sur différents produits que peuvent vous proposer votre banque et votre assurance, vos droits et vos solutions en cas de litige.

Des frais importants sur votre compte ?

Un débit par carte, dont vous pensez qu'il a été réalisé à votre insu ?

Un accident de voiture avec un conducteur qui n'est pas

Des difficultés pour comprendre les offres d'assurance-vie ?

L'IEOM vous informera sur les **règles applicables et les pratiques les plus courantes.** En revanche, **elle n'interviendra pas dans un litige** qui vous opposerait à un établissement de crédit ou d'assurance, car ce n'est pas dans ses missions.

Le service Info Banque-Assurance est gratuit. C'est un service public.

Pourquoi?

Pour vous permettre de mieux comprendre la situation à laquelle vous êtes confronté et de prendre vos décisions en connaissance de cause.

En cas de besoin, l'IEOM vous orientera vers l'interlocuteur compétent pour vous accompagner.

Comment?

Vous avez la possibilité de poser vos questions :

• <u>Par courrier, au téléphone ou en agence</u>: voir les coordonnées des agences au dos

POUR AVOIR LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS BANQUE-ASSURANCE :

- En ligne : ieom.fr/Besoin-d-aide-sur-la-banque
- Par courrier ou en agence : voir les coordonnées des agences au dos



L'IEOM à vos côtés dans tous les territoires



IEOM NOUVELLE-CALÉDONIE

19 Rue de la République BP 1758 98845 Nouméa

tél : (687) 27 58 22 mail : ieom-nc-particuliers@ieom.nc



IEOM POLYNÉSIE FRANÇAISE

21 Rue du Docteur Cassiau BP 583 98713 Papeete

tél : (689) 40 50 65 00 mail : particuliers@ieom.pf



IEOM WALLIS-ET-FUTUNA

BP G-5 98600 Uvea tél : **(681) 72 25 05**

mail: ieom-wf-particuliers@ieom.wf

